

Guide de l'ANAP pour Anticiper la mise en œuvre d'un bâtiment (ANAP - Transfert d'activités hospitalières - anticiper les dysfonctionnements)

01/02/2012

L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) vient de réaliser un guide pour anticiper la mise en œuvre d'un bâtiment dans la mesure où « la mise en service de bâtiments hospitaliers met régulièrement en évidence un décalage entre les ouvrages définis lors de la conception et ceux attendus par les utilisateurs au moment de la livraison ». Ce guide décrit la démarche anticipative à mettre en place lors de la phase de conception et qui doit également accompagner la construction. Dans la perspective de permettre aux directions et aux équipes projets de mener un transfert d'activités hospitalières sans dysfonctionnements, onze thématiques ont été retenues. Parmi celles-ci, figurent la préparation des équipes, des équipements et des systèmes d'information, l'organisation et le pilotage du projet, la communication, le respect et le suivi du planning et du budget global, ainsi que le déménagement et la finalisation du projet.

[Guide de l'ANAP pour Anticiper la mise en œuvre d'un bâtiment](#)